



*Le petit journal de  
Saint Georges en Couzan*

*Bonne année !*

*Bulletin 2023*

# sommaire

<b>Les Vœux du maire</b>	p.3
<b>Vivre à Saint Georges en Couzan</b>	
• Les évènements de 2022	p.5
• Les commissions participatives et communautaires	p.8
• Le budget	p.10
• Nos agents communaux	p.12
• Le site de Saint-martin	p.13
• Ils ont choisi d'habiter Saint-Georges-en-Couzan	p.14
<b>Edito 2023, canton de Boën</b>	p.16
<b>Loire-forez agglomération</b>	p.17
<b>Environnement</b>	p.20
<b>Projet Via ferrata</b>	p.22
<b>Le syndicat de la fourme de Montbrison</b>	p.23
<b>La vie des associations</b>	
• Le sou des écoles	p.24
• La bibliothèque et son association culturelle	p.25
• Les classes en 2	p.27
• La gym douce	p.27
• L'amicale des sapeurs-pompiers	p.28
• Le club de l'amitié	p.29
• Le club des jeunes	p.29
• La chorale « la boîte à chanson »	p.30
• La micro-crèche	p.31
• La FNACA	p.32
• L'Espérance	p.33
• L'ADMR	p.34
• L'Association des St-Georges de France	p.36
• L'APPMA la truite du Haut-Lignon	p.37
• L'As-Couzan	p.38
• L'ACCA	p.38
• L'Association famille rurale Chalmazel-Jeansagnière	p.39
• Le comité des fêtes	p.41
• La boule du cercle	p.42
<b>Etat civil</b>	p.43
<b>Tarifs et réservation de la salle des fêtes</b>	p.44
<b>Infos pratiques</b>	p.45
<b>Jeu</b>	p.46



# Les vœux du maire.

## Adieu 2022, bienvenue 2023.

Bientôt 3 ans que mon équipe et moi sommes à votre service. Une équipe soudée, efficace et qui ne compte pas son temps pour faire émerger de nombreux projets. Nous maintenons notre cap avec toujours la même volonté de faire rayonner notre village sur le territoire.

Pour cette nouvelle année, nous voyons enfin la concrétisation de notre projet principal, la réfection de notre école communale. Comme j'ai l'habitude de le dire : L'école est le poumon d'un village. Avec 68 élèves, notre RPI est en forte augmentation avec des perspectives sur les années futures positives. Cette réhabilitation et extension permettra d'accueillir dans de meilleures conditions nos enfants. La fin des travaux est prévue courant 2024.

Cette nouvelle année marque aussi la mise place sur 45 communes de Loire-Foréz d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Après 7 ans d'investigation, il a enfin été voté au conseil communautaire du 13 décembre 2022. Ce nouveau document entraîne de lourdes conséquences sur les zones constructibles. Notamment avec la zéro artificialisation des sols. Cependant, notre acharnement a permis de maintenir quelques zones encore constructibles sur le centre bourg avec, entre autre, le lotissement de l'Olme ou un agrandissement sera possible. Et puis, nous avons aussi obtenu le maintien de la zone artisanale à l'entrée du village (5000 m<sup>2</sup> de terrain communal disponible pour des entreprises) à nous maintenant de la remplir. Etant persuadé que notre commune a besoin de se développer nous avons réussi à créer deux nouvelles zones : Une zone toujours à l'entrée du village pour la construction d'une caserne de pompier et la création d'une zone de loisirs sous le terrain de jeux pour permettre à un porteur de projet de créer un PRL ( Parc Résidentiel de Loisirs ).

Pour poursuivre dans les investissements, nous travaillons actuellement sur la création d'une via ferrata dans les gorges du Lignon près du rocher d'escalade. Convaincu que nous avons une carte à jouer pour développer touristiquement notre commune, cette nouvelle infrastructure permettra de proposer pour tout public une nouvelle offre sur notre secteur. Le projet devrait pouvoir aboutir d'ici l'été 2024.

Et puis, les élus ont fait le choix de déplacer le dépôt communal. Les travaux sont en cours dans le bâtiment de chez Jacques avec un déménagement prévu au printemps. Ces nouveaux locaux permettront d'avoir plus d'espace et de libérer « le cercle » qui nous paraissait dangereux avec la micro crèche à proximité.

Pour finir, notre site de Saint-Martin des côtes (Chapelle) a retrouvé un toit. Les travaux réalisés par les bénévoles sont exceptionnels. Une équipe motivée et assidue qui permet aujourd'hui de retrouver un bâtiment historiquement en ruine. Quelques travaux sont encore à venir pour une mise en service cet été. Une belle réussite collective qui fait des envieux sur tout le Forez. A ce titre, je tiens à féliciter et remercier très chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à ce succès. L'union fait la force, un bel exemple pour cette reconstruction.

A travers ces quelques lignes, je souhaite, pour terminer, remercier tous les bénévoles qui s'investissent dans les 18 associations de notre village. C'est une réelle force et l'équipe municipale vous encourage à poursuivre vos efforts dans une période complexe pour le monde associatif. Nous serons toujours avec vous pour vous soutenir.

# Les vœux du maire.

Je tiens également à remercier toutes les forces vives de notre commune ( commerçants, artisans, entreprises, pompiers, agriculteurs ) qui à travers leur implication fait de notre village, un village qui bouge !

Ensuite, je souhaite remercier les employés communaux qui œuvrent avec motivation pour la population. J'en profite pour souhaiter une bonne continuation à Aymeric PAGE qui est resté 18 mois auprès de Pierre-Yves en « contrat emploi compétence jeune ». Je souhaite également une très bonne retraite à Denise PELISSON qui a fait valoir ces droits au 31 décembre 2022. Denise a été une employée disponible et efficace. Elle est remplacée par Véronique MASSACRIER de Chalmazel. Bienvenue Véronique !

En conclusion, mes derniers mots iront à l'ensemble de la population de Saint-Georges. Je vous souhaite le meilleur pour 2023 que tous vos projets puissent réussir et surtout je vous souhaite de garder une santé de fer, prenez soins de vous.

Votre Maire,  
David BUISSON.



# Les événements de 2022.

## Distribution des colis des aînés :

Le 11 décembre 2021, 60 colis préparés par les élus et les membres du CCAŞ ont été distribués à tous les aînés de plus de 75 ans qui n'ont pas pu être présents au repas du 26 septembre 2020.

## Enquête publique du PLUi :

Le jeudi 13 janvier, un commissaire enquêteur était présent en mairie pour collecter toutes les doléances des habitants concernant le futur règlement d'urbanisme : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

## Commémoration du 19 mars :

Les membres de la FNACA, les élus départementaux et municipaux, les sapeurs-pompiers, les musiciens de la fanfare et les habitants du village, se sont rassemblés le dimanche 20 mars pour commémorer la nouvelle stèle en hommage aux combattants du conflit nord-africain et honorer Monsieur Gouttefarde, décoré pour service rendu à la nation.



## Journée « Nettoyons Saint-Georges » :

Le samedi 26 mars, une quinzaine de bénévoles ont ramassé des pneus et de bâches agricoles sommairement enterrés sous le hameau de petites combes et vider une ancienne décharge sauvage au lieu-dit de la place.



## Végétalisation du cimetière :

Jean-Louis RUIZ, commercial de la société Naturalis, aidé par un groupe d'élus et nos deux agents municipaux, ont ensemencé les allées du cimetière, le 13 avril, afin que la commune puisse être en conformité avec la loi Labbé qui interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les lieux publics.



## Ouverture des vendredis gourmands :

Du vendredi 27 mai au 26 août, avec une animation musicale différente tous les vendredis.



## Réunion publique—Projet éolien :

Elle a eu lieu le 8 juin à 20 h à la salle des fêtes et son but était d'informer les habitants de la commune sur les avantages et les inconvénients des éoliennes sur notre territoire afin qu'ils puissent donner leur avis lors de la consultation qui suivra le 3 juillet.

## Consultation de la population sur le projet éolien :

Les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune étaient invitées, le 3 juillet 2022, à répondre à la question suivante : « Êtes-vous favorable à ce que la commune de St-Georges-en-Couzan soutienne la construction d'un parc éolien sur Morièrè ? ». La réponse est « Non » à plus de 80 %.

# Les événements de 2022.

## **Poursuite des travaux du site de Saint Martin :**

L'association « Jeunesse et reconstruction » étant à nouveau présente cette année sur notre chantier participatif du site de Saint-Martin. 3 jeunes venus d'Espagne et du Mexique ont prêté main forte aux bénévoles dans la reconstruction de la toiture de la chapelle et l'installation de son clocheton. Ils étaient présents les matins du 24 juillet au 12 août et profitaient de leurs après-midis pour découvrir la région.



## **La fête patronale :**

Après deux années sans fête patronale nous nous sommes retrouvés les 6, 7 et 8 août autour d'un programme bien complet et d'un magnifique feu d'artifice.

## **Remise de calculatrice :**

Le 31 août, M. le maire a eu le plaisir d'offrir une calculatrice aux 3 élèves qui quittent l'école primaire du village pour faire leur rentrée en 6<sup>ème</sup>.



## **Rencontre avec le jury fleurissement :**

La rencontre annuelle avec les membres du jury de la commission « fleurissement et cadre de vie » du département de la Loire a eu lieu le 9 septembre.

## **Début des travaux de réhabilitation de l'école :**

Les travaux de terrassement de l'extension de l'école communale ont débuté le 10 octobre. Suivra la partie maçonnerie en fin d'année 2022. La livraison finale du chantier est prévue pour la rentrée 2024 : Extension et réhabilitation du bâtiment existant.

## **Revitalisation du centre bourg :**

Une réunion d'information a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre sur le parvis de l'église. C'est une étude financée par Loire-Foréz agglomération et la commune, et menée par le bureau d'étude Topo Scope afin de proposer des pistes pour mener le grand projet de revitalisation du centre bourg.

## **Le jardin du souvenir :**

Afin de répondre toujours au mieux au respect dû à nos défunts, un jardin du souvenir a été installé au cimetière de la commune. Ainsi, les familles ayant recueilli les cendres d'un défunt peuvent désormais les disperser dans cet espace dédié.



# Les événements de 2022.

## Repas des aînés de la commune :

Le dimanche 16 octobre les aînés du village étaient invités par le CCAŞ au traditionnel repas de fin d'année. L'Auberge du Mazet assurait le repas. Ce fut aussi l'occasion, pour Monsieur le Maire, d'offrir un bon cadeau à tous les élèves de la commune qui quittent le collège pour le lycée et le lycée pour suivre des études supérieures.



Les lauréats du concours de dessins

## Distribution des colis aux aînés :

Une cinquantaine de paniers garnis ont été préparés et emballés par l'épicerie le Coffee Tif du bacha. Les élus et membres du CCAŞ les ont distribués à tous les aînés de la commune qui n'ont pas pu être présents au repas du 16 octobre.



## Cérémonie du 11 novembre :

Le 13 décembre a eu lieu la commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts du village.

## Marché de Noël :

Le samedi 10 décembre voyait la deuxième édition de notre marché de Noël : Produits locaux, artisanat, tout pour remplir la hotte du Père-Noël. Les classards proposaient des plateaux repas. La buvette était tenue par le club des jeunes, de quoi résister au froid qui s'était invité. Un concert a été offert par la boîte à chansons.

## Les commissions participatives :

La nouvelle équipe municipale a souhaité impliquer les concitoyens sur les 8 grands thèmes qui régissent leur mandature. Ainsi, 8 commissions participatives ont été créées et sont ouvertes à tous les habitants de la commune.

Les membres des commissions débattent sur des projets qui sont ensuite soumis au vote du conseil municipal.

COMMISSIONS	ELU PILOTE
Urbanisme – Habitat - Voirie – Bâtiments - Cimetière	Lucie DESCHAMPS
Tourisme – Environnement - Patrimoine	Monique RONDEL
Culture – Vie associative - Sport	Françoise DEYGAT
Communication	Lucie DESCHAMPS
École – Jeunesse – Micro-Crèche	Audrey BESSAY
Développement économique – Artisanat – Commerce – Agriculture	Audrey BESSAY
Cohésion sociale – CCAJ – Handicap – Personnes âgées	David BUISSON
Finances – Orientation budgétaire – Personnel communal – TIG	David BUISSON

## Les commissions thématiques de Loire-Forez agglomération :

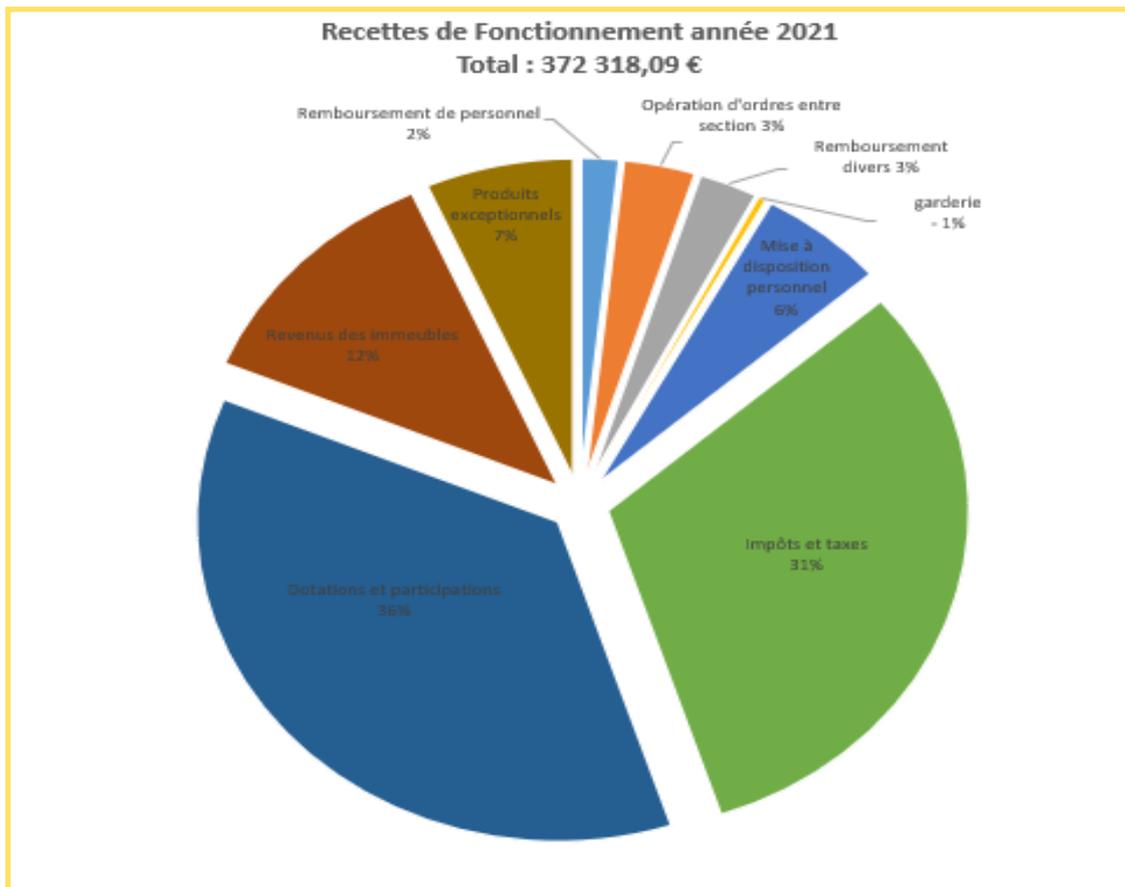
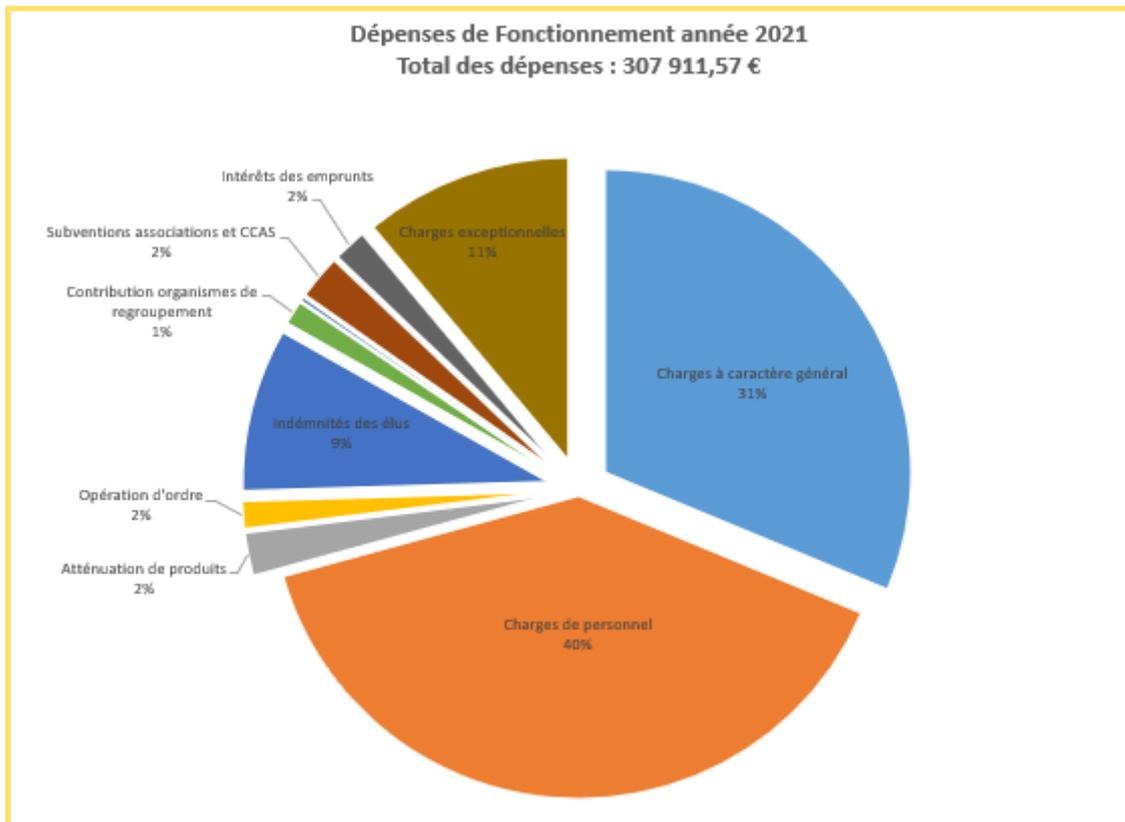
Les commissions de Loire-Forez agglomération permettent aux conseillers communautaires et municipaux de prendre part à l'élaboration des politiques publiques communautaires. Dotées d'un rôle consultatif, elles sont un lieu d'informations et d'échanges.

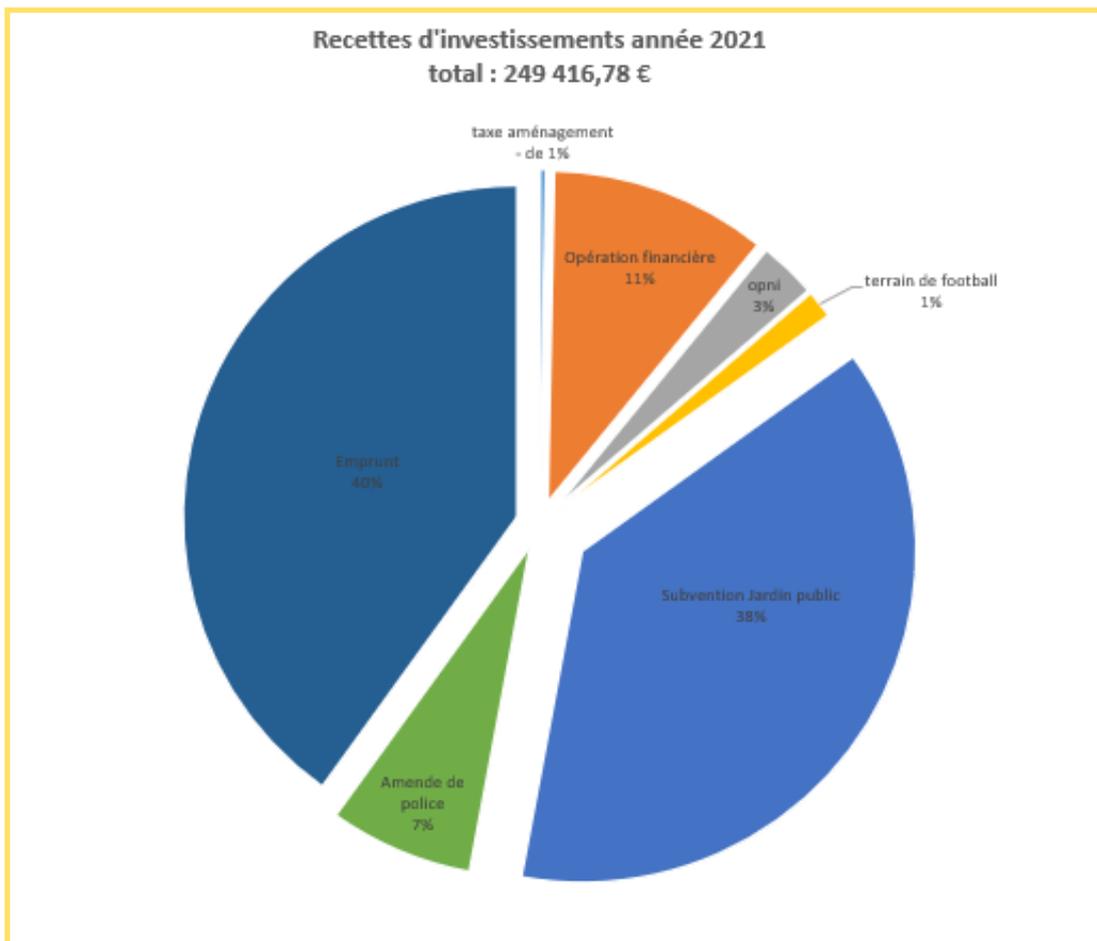
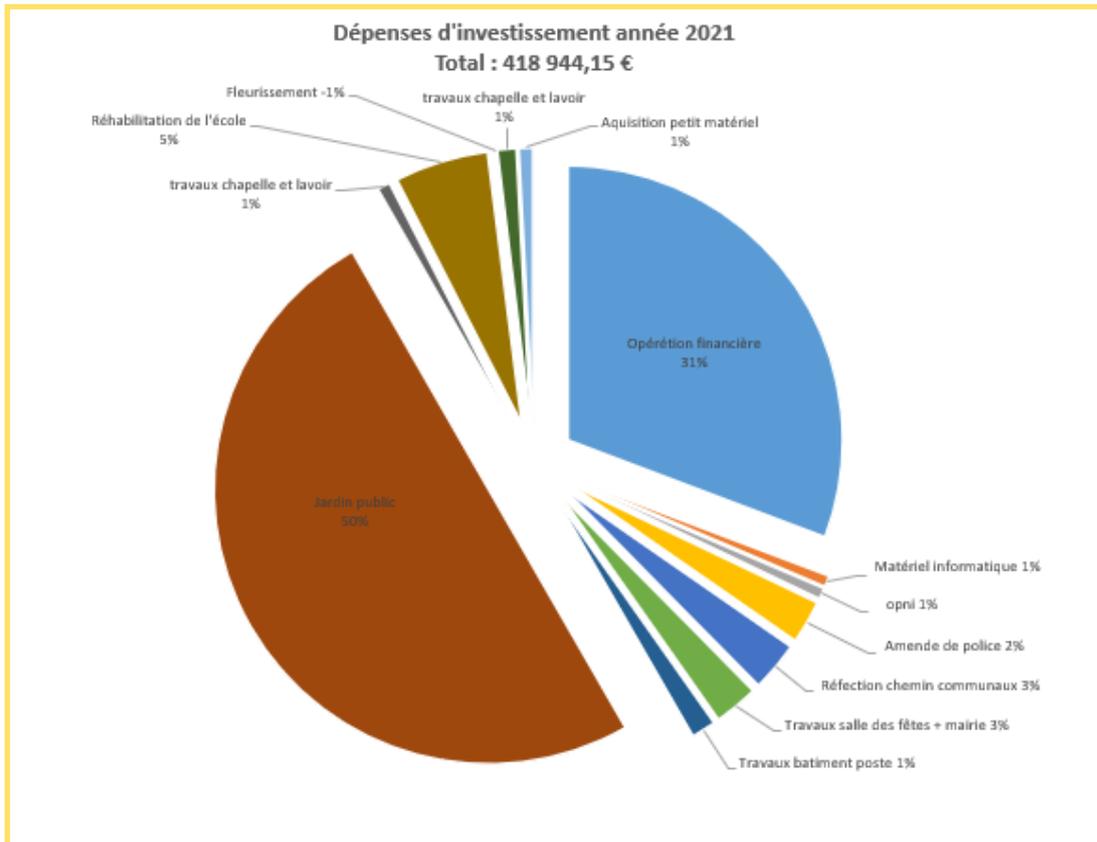
Elles ont à traiter, par exemple, des synthèses et propositions issues des travaux des réunions de secteur.

7 Commissions se répartissent les compétences communautaires :

COMMISSIONS	SOUS-THEMATIQUE	REPRESENTANT DE LA COMMUNE
Aménagement	Planification / Urbanisme	Lucie DESCHAMPS
	Aménagement des centres bourgs et ville / habitat	Françoise DEYGAT
	Mobilités	Audrey BESSAY
Développement	Economie / Commerce / Artisanat / Emploi / Formation	Audrey BESSAY
	Tourisme	Monique RONDEL
Moyens généraux et coopérations	Ressources-humaines / Finances / Politiques contractuelles / Coopérations et mutualisations	André DERORY
	Patrimoine / Foncier	Lucie DESCHAMPS
	Transmission numérique	
Environnement	Déchets	André DERORY
	Milieu aquatique et prévention des inondations (rivières) / Lutte contre les pollutions / Biodiversité / Transition énergétique / Economie circulaire	Guillaume CHAVAREN
	Agriculture / Economie de montagne / Filières / Circuits courts	David BUISSON Pierre-Henri DECOMBE
Voirie	Voirie / Eclairage public	Patrick CHARLES
Service à la population et citoyenneté	Cohésion sociale	Françoise DEYGAT
	Culture	Françoise DEYGAT
	Equipements sportifs	Françoise DEYGAT
Cycle de l'eau	Eau potable	Serge MARCOUX
	Assainissement / Eaux pluviales	Guillaume CHAVAREN

## Bilan financier de la commune





# La vie à Saint Georges.

## Nos agents municipaux

Le 19 décembre 2022, lors d'un beau moment de convivialité, Monsieur le Maire et l'ensemble des élus municipaux ont chaleureusement remercié l'équipe du personnel communal pour son implication et son dévouement au service des élus et des habitants de la commune.

L'équipe se compose de Pierre-Yves CHAVAREN, Marie-Thérèse DUBIEN, Denise PELISSON et Nathalie STECLIN. Stéphanie JOANDEL, notre secrétaire de mairie, faisant partie du service « Commun » de Loire-Foréz agglomération depuis 2018.

C'est avec une émotion toute particulière que nous avons souhaité une très belle et heureuse retraite à Denise PELISSON qui avait la lourde tâche de satisfaire les papilles de nos bambins à la cantine du village depuis 2009. Tous les membres de sa famille nous ont

fait le plaisir de leur présence lors de cette soirée et nous savons qu'ils sauront tous bien l'entourer et surtout bien l'occuper dans son nouveau poste de jeune retraitée.

C'est Véronique MASSACRIER, habitante de Chalmazel, qui succédera à Denise. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Georges-en-Couzan.

Nous disons aussi au revoir à Aymeric PAGE, qui a œuvré du 7 juin 2021 au 30 novembre 2022, en tant qu'agent technique. La municipalité avait pour mission de le former à ce poste via son Contrat Emploi Compétences Jeune et de lui proposer plusieurs formations pour qu'il puisse, à l'issue, choisir une filière pour sa future carrière professionnelle. Nous lui souhaitons une bonne continuation et nous le remercions pour son travail au sein de la commune.

## Bonne retraite Denise et Merci



# La vie à Saint Georges.

## Le site de Saint-Martin

Les travaux du site de Saint-Martin des Côtes ont pris une très belle tournure cette année 2022. S'est avec l'aide de 3 jeunes de l'association «Jeunesse et reconstruction», venus d'Espagne et du Mexique, que notre groupe de bénévoles a terminé le pose de la toiture et la reconstruction de son clocheton. La cloche que nous devions initialement recevoir du diocèse de Saint-Etienne a trouvé un autre acquéreur. Ainsi, nous avons décidé d'utiliser celle en sommeil en façade de l'école du village et de lui offrir un retour à ses origines... Selon la légende...

La fin des travaux est prévue pour juillet 2023. Le site de Saint-Martin pourra ainsi accueillir des randonneurs, des touristes ou de simples curieux, amoureux de vieilles pierres pour venir admirer les lieux et cette ancienne « chapelle » aujourd'hui composée d'une partie semi-ouverte et d'une autre plus close pour y rester le temps d'une contemplation ou d'un recueillement.



## Ils ont choisi d'habiter St-Georges.



Martine et Christian GIRIN, 3293 route de Vaux.

« Nous cherchions une maison afin de passer une retraite paisible et agréable. Nous avons trouvé à Vaux et avons tout de suite su que l'on y serait bien et cela se confirme.

La campagne est magnifique et riche de balades, châteaux et produits régionaux... Les habitants de Vaux nous ont accueillis avec une gentillesse et une bienveillance inouïes.

Une très grande reconnaissance et un très grand merci à eux ainsi que de nos petits enfants, Paul et Martin, qui passent des week-ends merveilleux. »

Sandy MONNIER et Christophe CABARET ont acheté la maison DUFOUR au 150 rue des jardins et c'est avec beaucoup de courage et une grande motivation qu'ils ont entrepris les travaux de réhabilitation afin de remettre cette maison de village à leur goût. Christophe est originaire d'Evreux (27) et Sandy de Chambœuf (42). Ils ont, à eux deux, une grande tribu de 5 enfants à qui ils ont déjà donné rendez-vous pour Noël 2023, dans leur maison de St Georges où les travaux seront, ils l'espèrent, fraîchement terminés.

Suite à leur licenciement économique en tant que convoyeurs de poids lourds, Sandy et Christophe envisagent désormais leur reconversion professionnelle sur la commune où ils ont déjà rencontré de très gentils voisins et apprécient beaucoup le dynamisme de la commune.



« Nous étions à la recherche d'un fonds de commerce en boulangerie bio en milieu rural et, après plusieurs visites, nous avons choisi de reprendre la boulangerie *Aux deux épis* de Saint-Georges-en-Couzan, mi-juin 2022. Nous vivions auparavant dans le Morvan en Bourgogne et nous avons été séduits par cette nouvelle région : Ses paysages vallonnés et les premiers contacts que nous avons eus avec les habitants. C'est donc dans la Loire, à Montbrison, qu'est née notre petite fille Louison le 1<sup>er</sup> août dernier.

Nous proposons des pains aux levains mais aussi des baguettes et quelques viennoiseries, le tout certifié biologique. A l'heure actuelle, nous vendons principalement dans les magasins bio et locaux des environs et sur le marché de Montbrison. Il est, par exemple possible, de commander du pain et de le récupérer au Coffee Tif du Bacha. L'ouverture du point de vente dans le village sur certains créneaux est envisagée pour 2023. »

Anne DEMANGE et Simon DESBOIS

## Ils ont choisi d'habiter St-Georges.



**Charlie COULANGES et Martin FILLON** sont deux grands amis de longue date. Ils sont originaires de Saint-Martin-en-Haut, dans les monts du Lyonnais. C'est par hasard, lors d'une balade à moto, qu'ils ont découvert le village de Saint-Georges-en-Couzan. Ils ont tout de suite été séduits par les paysages et la vue magnifique. Ils sont tous les deux âgés de 25 ans et ont voulu investir ensemble dans l'immobilier en achetant, en juillet 2022, leur maison de bourg située au 37 route de Chalmazel. Ils rénovent cette habitation et pourront proposer, par la suite, trois beaux logements à la location. Leur souhait : Que leurs futurs locataires se sentent le mieux possible.

**Maryse et Sandra DURAND**, sont originaires de Sail-Sous-Couzan. Ces amoureuses de vieilles pierres ont acheté leur maison à Epézy en mai 2022 pour y trouver le calme à la campagne et les paysages qu'elles recherchaient ainsi que les dépendances nécessaires pour leurs 3 ânes et leur volaille. Maryse, la maman, est vendeuse en boulangerie à Sail et Sandra, sa grande fille, fait des études supérieures dans le sport.



**Bastien CLOYE** est originaire de Boën-sur-Lignon. Il est âgé de 29 ans et est magasinier chez Blanchet à Montbrison. C'est en août dernier qu'il a pu acquérir son nouveau logement au 223 route du Rousset. Il a trouvé à Saint-Georges-en-Couzan la tranquillité et l'esprit de campagne qu'il recherchait. C'est un passionné de nature et de randonnées.

# Edito 2023, Canton de Boën.

Alors que nous commençons à endiguer la pandémie de Covid-19, une guerre impensable a ressurgi sur le territoire européen. Après la crise sanitaire, une crise économique se profile. L'envolée des prix des énergies et de la plupart des matières premières, le taux d'inflation élevé, grèvent durement le pouvoir d'achat.

Pour autant, nous ne devons pas laisser la morosité s'installer. Depuis le printemps, notre vie sociale s'est peu à peu normalisée, favorisant les échanges et l'émergence des projets.

Dans ce contexte, le Département poursuit une politique volontariste afin d'accompagner nombre d'actions visant à améliorer votre quotidien. Au-delà de la part significative du budget consacrée aux affaires sociales, nous souhaitons rester le premier partenaire financier des communes en soutenant les projets qui contribuent à l'amélioration de votre cadre de vie. 84 % des communes déclarent que sans l'aide du Département leurs projets n'auraient pas pu voir le jour. Au niveau du canton, ce sont 3 661 300 euros de subventions qui ont été attribués en 2022 aux collectivités.

Concernant Saint Georges-en-Couzan, la 1<sup>ère</sup> phase de l'extension de l'école a bénéficié de 80 000 €, nous avons aussi accompagné la création du pont en pierres sèches à l'entrée du bourg, le remplacement des cages de foot, les petits travaux à la salle des fêtes, au commerce et sur le parking de la crèche. Dans le cadre de la voirie, une subvention de plus de 500 000 euros a été attribuée à Loire-Forez Agglomération pour la réfection des voiries communales du canton se trouvant sur son territoire.

Côté voirie départementale, le Département a consacré 35 000 euros aux travaux dans la traversée du bourg et autant pour les travaux sur la RD 110.

Interlocuteur privilégié du monde agricole, nous avons aussi souhaité accompagner nos agriculteurs afin qu'ils puissent faire face au changement climatique, une réalité prégnante cette année.

De nombreux projets d'économie d'eau et d'hydraulique agricole sont soutenus. Préserver à la fois l'agriculture et l'environnement représente un enjeu d'aujourd'hui pour demain.

Le milieu associatif, si important pour créer du lien social et animer nos communes, n'est pas oublié. Nous avons accordé des subventions au Comité des fêtes pour l'organisation de la fête patronale, à la FNACA pour la réalisation d'une stèle, au chantier de jeunes qui œuvre, chaque été, à la réhabilitation de la Chapelle Saint Martin.

Vous le constatez, le Département se mobilise pour répondre au plus près à vos attentes. Vous pouvez compter sur notre détermination pour défendre inlassablement les intérêts du canton.

**A chacune et chacun d'entre vous, nous souhaitons le meilleur pour cette année 2023.**

Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette  
Conseillers départementaux  
du canton de Boën-sur-Lignon



## ENVIRONNEMENT :

### Commerçants et artisans, décrochez le label « éco-défis » !

Economiser son énergie, vendre et valoriser des produits locaux, réduire ses emballages, s'équiper de véhicules plus propres ou réduire ses consommations d'eau, ces défis sont peut-être déjà votre quotidien. La Chambre régionale des métiers et de l'artisanat lance un label « éco-défis » aux commerçants et artisans afin d'explorer de nouvelles pistes d'amélioration.



Dès l'automne 2022, 10 à 15 entreprises artisanales pourront s'inscrire à la première édition auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat et se lancer dans l'aventure à partir de janvier 2023.

Elles choisiront leurs défis parmi 44 proposés par thématiques : déchets, produits, mobilité, énergie, eau, enjeux sociétaux.

Chaque défi mené à bien permettra d'atteindre jusqu'à 3 niveaux de labellisation. Objectif commun : Améliorer notre empreinte environnementale via des actions concrètes au sein des entreprises et mettre en avant celles qui s'engagent davantage grâce à un kit de communication sur le label !

Plus d'informations : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## DECHETS :

### Bientôt 100% des emballages et papiers dans nos bacs jaunes !

*À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets.*

Les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés aux bacs jaunes.

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas trié.

Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : viser le bac jaune !

*Notez bien : le tri du verre, comme partout, est à effectuer dans les points d'apports volontaires de votre commune. Pour les ordures ménagères résiduelles (bac gris), renseignez votre adresse pour connaître le jour de collecte sur [https://geo.loireforez.fr/sig/loire\\_forez\\_dechets/](https://geo.loireforez.fr/sig/loire_forez_dechets/) ou [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr), rubrique Déchets/Jour de collecte.*

Plus d'information N° vert : 0 800 881 024



## Broyez du vert !

À l'automne, les déchets verts en déchèterie sont particulièrement importants... Mais utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin. Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, nous avons mis en place un service de prêt de broyeurs pour les habitants du territoire, en partenariat avec des jardinerie locales.

Chaque foyer peut ainsi bénéficier d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel.

## Adoptez un composteur (25€) :

Pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées sur plusieurs communes du territoire tout au long de l'année. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo.

Plus d'informations : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## Une carte interactive pour connaître les jours de collecte des déchets :

Vous souhaitez connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif) ? Quelques clics suffisent... Accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de localiser les déchèteries (fixes ou mobiles) et les points d'apport volontaire.

(verre, tri sélectif ou ordures ménagères) à proximité de chez vous.

Accédez à la carte interactive : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) rubrique « déchets » ou directement sur [geo.loireforez.fr/sig\\_loire\\_forez\\_dechets/](http://geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/)

## À noter :

Si vos déchets sont collectés...

- le matin : merci de sortir vos bacs la veille au soir.
- l'après-midi / le soir : merci de sortir vos bacs le jour-même avant 12h.

Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion (les bacs laissés régulièrement sur la chaussée malgré les avertissements pourront être retirés).

Contact : Service déchets Loire Forez agglomération : [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr)

## NUMERIQUE :

### Déploiement de l'Espace public numérique mobile :

Vous souhaitez découvrir le numérique, être accompagné à la prise en mains de vos outils, ou tout simplement être guidé dans vos démarches en ligne ? L'Espace public numérique mobile peut alors répondre à vos besoins.

Déployé sur l'ensemble de notre territoire, l'EPN mobile est un service de proximité dotés d'outils numériques adaptés (ordinateurs portables, tablettes, casques réalité virtuelle, imprimantes 3D) et animé par deux conseillers numériques.

**Qu'est-ce que l'Espace Public Numérique mobile (EPN mobile) ?**

À la demande des communes ayant identifié un besoin, l'EPN mobile intervient au plus près des habitants pour vous faire découvrir l'utilisation des outils numériques à travers des ateliers collectifs : prendre en mains les équipements informatiques, gérer sa boîte mail, utiliser une clef USB, faire ses premiers pas sur internet, classer son ordinateur, découvrir les fonctionnalités de son smartphone...

**Infos pratiques : Renseignements auprès de votre mairie.**

Renseignements sur les ateliers programmés :

Lucas CORMY : 06 75 94 60 03

[lucascormy@loireforez.fr](mailto:lucascormy@loireforez.fr)

Nicolas LYMOUSIN : 06 72 89 23 29

[nicolaslymousin@loireforez.fr](mailto:nicolaslymousin@loireforez.fr)

## ENERGIE :

**Jusqu'à 750 € pour rénover votre ancien poêle ou cheminée bois :**

Pour que l'air que l'on respire soit meilleur, nous poursuivons l'aide aux ménages foréziens pour le remplacement des anciens poêles et cheminées à bois.

Depuis un an, 147 foyers répartis dans 46 communes ont opté à 60% pour un poêle à granulés. Avec une aide de 500 ou 750 € selon le système choisi, cela revient à une réduction directe de 10 à 15% pour votre nouvelle installation. À l'heure de la flambée des prix de l'énergie, plus que jamais, chauffez-vous mieux et plus durablement grâce à la prime Forez'pirez !

**Contact : Rénov'actions 42 : 04 77 96 56 66  
et [loireforez.fr](http://loireforez.fr)**

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

**Une newsletter pour suivre l'actu économique de Loire Forez :**

Chaque trimestre, restez informés sur les services communautaires dédiés aux entreprises, les aides et les accompagnements techniques dont les acteurs économiques du Forez peuvent bénéficier. C'est aussi l'occasion de découvrir des initiatives et des entreprises dynamiques et innovantes qui font la force et l'attractivité de Loire Forez.

**Plus d'information : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)**

## ASSAINISSEMENT :

**De petits gestes pour préserver ensemble la qualité de nos rivières :**

À Loire Forez agglomération, nous assurons les missions de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, de l'utilisateur jusqu'au retour en milieu naturel. Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration des performances des 168 stations d'épuration et des 2000 km de réseaux dont elle a la gestion, et veille à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Bien que couramment appelés «tout à l'égout», les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir ! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais...) à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

*La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison !*

## La décharge de St Joseph :

Le site de St Joseph a été fermé car il est saturé : Le tas de déchets verts, trop important, menace de s'affaisser sur les parcelles privées en contrebas. D'autant plus, qu'il n'est réglementairement plus possible de stocker des déchets verts ainsi car ces derniers produisent des jus polluants qui doivent être traités de façon très spécifique.

Les membres de la commission «Tourisme-Environnement-Patrimoine» et les élus municipaux proposent toutefois une solution alternative aux habitants de la commune en permettant à chaque foyer de pouvoir déposer deux fois par an ses déchets de taille à St Joseph.

Pour ce faire, les clés de la barrière sont à récupérer en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat. Les agents communaux se chargeront par la suite de les réduire avec le broyeur mis à disposition par Loire-Foréz agglomération.



Le bois ainsi déchiqueté servira pour pailler les massifs communaux ou pourra être emmené par les habitants pour leur usage personnel.

**ATTENTION : Seul les déchets de taille seront autorisés sur le site de St Joseph.**

## « Nettoyons St Georges » :

Chaque année les membres de la Commissions «Tourisme-Environnement-Patrimoine» organisent une journée dédiée au nettoyage de notre commune. Lors des éditions précédentes, nous avons pu collecter des kilos de déchets en tous genres provenant de déchetteries sauvages improvisées çà et là sur plusieurs hameaux de la commune. Les temps ont changé et il est désormais inconcevable que nos tas d'immondices viennent enlaidir notre belle campagne sachant qu'aujourd'hui nous disposons de tous les moyens pour jeter, trier, recycler et revaloriser nos déchets : Poubelles d'ordures ménagères et bacs de tri collectés en porte à porte, composteurs, poulailler participatif, déchetterie fixe ou mobile...

Une campagne a aussi été menée courant 2022 pour faire disparaître des terrains privés les carcasses de vieux véhicules qui y reposent depuis des décennies mais dont la rouille ne saurait en venir à bout. Ainsi, après avoir obtenu l'accord des différents propriétaires, les agents municipaux se chargeront de leur évacuation.

La gestion des déchets et de l'environnement est l'affaire de tous, ainsi si vous repérez un dépôt sauvage ou une vieille carcasse laissée à l'abandon, nous vous invitons à en informer la mairie qui fera le nécessaire.

La prochaine journée « Nettoyons St Georges » aura lieu aux alentours du printemps prochain. La date doit encore est fixée et vous sera communiquée en début d'année.

## La TOEM :

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a augmenté afin d'absorber les coûts de collecte, de gestion et de traitement des déchets. Loire-Forez agglomération en charge de la gestion des déchets doit équilibrer un budget qui subit de très fortes hausses :

- La hausse de la Taxe Générale pour les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe de l'État pour limiter l'enfouissement est passée de 17 € la tonne en 2019 à 65 € la tonne en 2025.
- La hausse des coûts de prestation avec l'envol des prix de l'énergie et les révisions annuelles des prix des prestations de collecte et de traitement.
- La TEOM est indépendante de la quantité de déchets produite. Elle est égale à la base locative du logement multipliée par le taux de TOEM.

Loire-Forez agglomération s'est engagée à ne pas augmenter la TEOM jusqu'en 2026.

La TEOM actuelle n'est pas proportionnelle à la quantité de déchets produits mais à la taille, à la qualité et à la localisation du bien immobilier, indépendamment du nombre d'occupants et de leur production de déchet.

Loire-Forez agglomération est actuellement contrainte par les marchés de collecte jusqu'en 2025. C'est pourquoi les élus communautaires travaillent sur la mise en place d'une tarification incitative pour 2026. Moins de déchets + de tri efficace = Moins de taxe.

La tarification incitative repose sur le principe suivant : On paie une partie forfaitaire pour couvrir le coût minimal du service et une partie proportionnelle au nombre de fois où l'on sort sa poubelle.

## Calendrier de COLLECTE des déchets 2023



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 D <b>révisé</b>	1 M	1 M	1 S	1 L <b>révisé</b>	1 J <b>B</b>	1 S	1 M	1 V <b>A</b>	1 D	1 M <b>révisé</b>	1 V <b>B</b>
2 L	2 J <b>A</b>	2 J <b>A</b>	2 D	2 M	2 V <b>B</b>	2 D	2 M	2 S <b>A</b>	2 L	2 J <b>B</b>	2 S <b>B</b>
3 M	3 V <b>A</b>	3 V <b>A</b>	3 L	3 M	3 S <b>B</b>	3 L	3 J <b>A</b>	3 D <b>A</b>	3 M	3 V <b>B</b>	3 D <b>B</b>
4 M <b>A</b>	4 S <b>A</b>	4 S <b>A</b>	4 M	4 J <b>B</b>	4 D	4 M	4 V <b>A</b>	4 L	4 M <b>B</b>	4 S <b>B</b>	4 L
5 J <b>A</b>	5 D	5 D	5 M <b>B</b>	5 V <b>B</b>	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J <b>B</b>	5 D	5 M
6 V <b>A</b>	6 L	6 L	6 J <b>B</b>	6 S	6 M	6 J <b>A</b>	6 D	6 M <b>B</b>	6 V <b>B</b>	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V <b>A</b>	7 L	7 J <b>B</b>	7 S	7 M	7 J <b>A</b>
8 D	8 M <b>B</b>	8 M <b>B</b>	8 S	8 L <b>révisé</b>	8 J <b>A</b>	8 S	8 M	8 V <b>B</b>	8 D	8 M <b>A</b>	8 V <b>A</b>
9 L	9 J <b>B</b>	9 J <b>B</b>	9 D	9 M	9 V <b>A</b>	9 D	9 M <b>B</b>	9 S	9 L	9 J <b>A</b>	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L <b>révisé</b>	10 M	10 S	10 L	10 J <b>B</b>	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M <b>B</b>	11 S	11 S	11 M	11 J <b>A</b>	11 D	11 M	11 V <b>B</b>	11 L	11 M <b>A</b>	11 S <b>révisé</b>	11 L
12 J <b>B</b>	12 D	12 D	12 M <b>A</b>	12 V <b>A</b>	12 L	12 M <b>B</b>	12 S	12 M	12 J <b>A</b>	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J <b>A</b>	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M <b>A</b>	13 V <b>A</b>	13 L	13 M <b>B</b>
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M <b>B</b>	14 V <b>révisé</b>	14 L	14 J <b>A</b>	14 S	14 M	14 J <b>B</b>
15 D	15 M <b>A</b>	15 M <b>A</b>	15 S	15 L	15 J <b>B</b>	15 S	15 M <b>révisé</b>	15 V	15 D	15 M <b>B</b>	15 V <b>B</b>
16 L	16 J <b>A</b>	16 J <b>A</b>	16 D	16 M	16 V <b>B</b>	16 D	16 M <b>A</b>	16 S	16 L	16 J <b>B</b>	16 S
17 M	17 V <b>A</b>	17 V <b>A</b>	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J <b>A</b>	17 D	17 M	17 V <b>A</b>	17 D
18 M <b>A</b>	18 S	18 S	18 M	18 J <b>révisé</b>	18 D	18 M	18 V <b>A</b>	18 L	18 M <b>B</b>	18 S	18 L
19 J <b>A</b>	19 D	19 D	19 M <b>B</b>	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J <b>B</b>	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J <b>B</b>	20 S	20 M	20 J <b>A</b>	20 D	20 M <b>B</b>	20 V <b>A</b>	20 L	20 M <b>A</b>
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M <b>A</b>	21 V	21 L	21 J <b>B</b>	21 S	21 M	21 J <b>A</b>
22 D	22 M <b>B</b>	22 M <b>B</b>	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 D	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J <b>B</b>	23 J <b>B</b>	23 D	23 M	23 V <b>A</b>	23 D	23 M <b>B</b>	23 S	23 L	23 J <b>A</b>	23 S
24 M	24 V <b>A</b>	24 V <b>A</b>	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J <b>B</b>	24 D	24 M	24 V <b>A</b>	24 D
25 M <b>B</b>	25 S	25 S	25 M	25 J <b>A</b>	25 D	25 M	25 V <b>A</b>	25 L	25 M	25 S	25 L <b>révisé</b>
26 J <b>B</b>	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J <b>A</b>	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J <b>A</b>	27 S	27 M	27 J <b>B</b>	27 D	27 M <b>A</b>	27 V <b>A</b>	27 L	27 M <b>B</b>
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M <b>B</b>	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J <b>B</b>
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L <b>révisé</b>	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J <b>A</b>	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M		31 V <b>A</b>		31 M		31 L	31 J		31 M		31 D

# Projet d'une Via Ferrata.

Lors du conseil municipal du 6 octobre 2022, François CARTON de la Fédération d'Escalade de la Loire a présenté, à l'ensemble des élus, l'avant-projet sommaire d'un futur site de via ferrata sur les gorges du Lignon.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de dynamiser le centre bourg du village puisque le départ du parcours pourrait se faire du parking du commerce multi-services et l'accès au site se fera en empruntant le Chemin des Bordeaux.

Le développement d'une via ferrata viendra renforcer et compléter l'offre déjà

présente sur le territoire notamment le rocher d'escalade à Rory et la via ferrata, plus courte, à Chalmazel-Jeansagnière, village sport nature.

Un parcours de 400 m de long a déjà été étudié. Il pourra être accessible aux enfants de plus de 1 m 10. Différents agrès seraient ainsi mis en place sur les ressauts et vires rocheux très présents sur site ( Passerelle, pont de singe, pont tibétain, tyrolienne... )

Un chiffrage estimatif de 175 000€ a été présenté, sachant que ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 80 % par nos différents partenaires.



# Le syndicat de la Fourme de Montbrison.



## TOUT SAVOIR SUR LA FOURME DE MONTBRISON...

La Fourme de Montbrison : un savoir-faire ancestral né au temps des Arvernes, au Cœur des Monts du Forez (entre Clermont-Ferrand et St Etienne) ce fromage était fabriqué par les femmes. Le début du XX<sup>e</sup> siècle voit naître plusieurs laiteries dont Tarit, Dauphin-Joandel, Rizand, Battion, Viallon, ancêtres des laiteries actuelles qui perpétuent la tradition depuis près de 90 ans. Il est fabriqué selon le respect des techniques ancestrales mais avec des outils modernes. Il a

la particularité d'être salé dans la masse et d'être égoutté sur des chéneaux d'épicéa au moins 6 jours. L'affinage se termine à minima 32 jours après la date d'emprésurage. La Fourme de Montbrison se déguste toute l'année. La Fourme de Montbrison : Une personnalité toute en finesse ! Elle se présente sous la forme particulière d'un cylindre plus haut que large laissant apparaître des trous d'aiguille et est reconnaissable à sa croûte de couleur orangée. Une fois coupée, elle dévoile une pâte souple et ferme de couleur crème, aux marbrures bleu clair. En bouche, elle offre l'agréable sensation de petits grains de fromage qui caressent le palais et qui parlent de lait de vache, de champignon, d'écorce de bois. Peu salée, elle s'exprime d'avantage dans la finesse plutôt que la puissance. Elle révèle comme nulle autre les reliefs et les parfums des prairies des Monts du Forez.



## Une activité vitale pour la préservation des emplois et de l'environnement :

La filière Fourme de Montbrison est un fleuron économique sur les Monts du Forez, notamment en termes d'emplois. En effet, 110 agriculteurs vivent de la Fourme de Montbrison et les fromageries emploient une cinquantaine de salariés tout au long de l'année. De plus, de nombreux emplois dans le commerce, l'artisanat, les écoles, les associations ou le tourisme créent un tissu social vivant. Avec un total de 3000 vaches, les 60 exploitations laitières participent d'une manière très active à cette activité économique essentielle sur cette zone montagneuse et au maintien de ce milieu spécifique, dont la diversité floristique des prairies qui donne son goût bien particulier à ce beau fromage !

# La vie des associations.

## Le sou des écoles

Durant l'année scolaire 2021/2022, le Sou des écoles du RPI a pu organiser ses animations, à l'exception du loto, toujours pour des raisons sanitaires.

C'est une nouvelle équipe qui a repris la buvette du Rallye du Montbrisonnais, toujours un succès. Nos lutines de Noël avaient également préparé un joli stand pour le nouveau marché de Noël à St Georges en Couzan. Celui de Chalmazel ayant été annulé, les bénévoles ont tenu un stand lors du marché de Chalmazel deux mercredis de suite. Les autres ventes ont également très bien réussi : Les calendriers, les pizzas, les fleurs et gourmandises ligériennes. La vente de sirops a cependant moins bien fonctionné que l'année précédente.

Le sou a ainsi répondu aux demandes des enseignantes avec comme habituellement l'achat de livres mais également du matériel de cuisine, des jeux extérieurs comme des trottinettes et draisiennes, une banquette pour refaire le coin lecture des maternelles.



À Noël, faute de pouvoir être ensemble, les 3 classes se sont rejointes pour une sortie cinéma à Montbrison. Le Père Noël s'est également rendu dans la Classe de maternelles. Il avait apporté cadeaux et goûters pour les enfants.

Avec les pistes ouvertes et la neige au rendez-vous, les enfants ont apprécié de faire de nouveau le module ski de piste. Les sorties USEP également ont pu se dérouler normalement, dont une sortie ski de fond au Col de la Loge.

L'équipe enseignante avait proposé une thématique sur les « petites bêtes » : Le sou a ainsi financé le matériel pédagogique pour l'élevage durant l'année (coccinelles, papillons ou encore escargots), la venue d'un entomologiste chez les grands pour continuer l'apprentissage. L'année scolaire se finissait sur des sorties en lien avec cette thématique : La grange aux abeilles pour les maternelles, la Jasserie de Colleigne pour les primaires.

Avant les cours de piscine, les grands ont également profité de la visite du musée d'Allard et d'une visite sensorielle de Montbrison.



Le sou a également financé la venue d'une intervenante théâtre pour les 2 classes de Chalmazel. Les enfants ont pu mettre à profit ce qu'ils avaient appris durant l'année pour offrir un très beau spectacle aux parents sur les contes et fables de la Fontaine.

Pour nous contacter :

[sou.rpi.lcdm@gmail.com](mailto:sou.rpi.lcdm@gmail.com)

Vous pouvez également retrouver nos animations sur notre facebook.

Le Sou des écoles du RPI remercie d'abord tous les parents bénévoles, et particulièrement les parents qui gèrent des commissions, les conseils municipaux des communes du RPI, les habitants des communes du RPI, l'école de ski et « Au Rendez-Vous des Sportifs. »

**Le sou des écoles du RPI vous souhaite une bonne année 2023**

# La vie des associations.

## La bibliothèque

Située 21 place de l'église, la bibliothèque municipale accueille le public :

- le mardi de 14h30 à 16h30,
- le vendredi de 18h00 à 19h30
- le dimanche de 10h00 à 11h.

Une permanence est réservée aux scolaires le jeudi matin de 11 h à 12 h. Accueil de la crèche une fois par mois (de 2 à 4 enfants).

Neuf bénévoles en assurent la gestion et l'animation en liaison avec la Médiathèque départementale (DDLm) et la Médiathèque de Loire-Foréz : Françoise Deygat (référente), Hélène Bartholin, Nicole Robert, Monique Rondel, Brigitte Decombe (Bibri), Chrystèle Damon, Brigitte Decombe (Bibi), Angèle Mangavel et Benjamin Barralon.

Ces bénévoles sont aussi membre de « l'Association Culturelle de la Bibliothèque Municipale de Saint-Georges en Couzan » (ACBM) dont le but est de proposer et de développer des actions culturelles au sein de la commune.

Titulaires d'une carte nominative, **Les adhérents à la bibliothèque** peuvent emprunter **des documents imprimés**, mais aussi **des documents vidéo et audio : DVD, CD...** et depuis le 6 octobre 2020, **des jeux**. En plus, **chaque usager a la possibilité de réserver des documents** directement auprès des Médiathèques tête de réseau Loire-Foréz (Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert, Noirétable) et auprès de la DDLm en passant par la bibliothèque, des réservations à retirer sur place à la bibliothèque de Saint-Georges-en-Couzan.



La mise en place du réseau COPERNIC permet la circulation des documents entre toutes les bibliothèques de Loire-Foréz Agglomération. Cette carte permet aussi d'accéder aux **ludothèques et aux ludobus**.

Les **ressources numériques** (musique, vidéo, presse... apprentissage de langues étrangères, perfectionnement ...) offertes par la Médiathèque Départementale, sont facilement accessibles depuis votre ordinateur, il suffit d'ouvrir un compte sur le portail de la Médiathèque.

En tant que lieu public, la bibliothèque accueille aussi les non adhérents pour des consultations sur place. Rappelons que l'accès aux documents est totalement gratuit.



# La vie des associations.

## L'association culturelle de la bibliothèque de Saint Georges

**L'ACBM** propose de favoriser et d'organiser des événements culturels dans la commune, si possible en collaboration avec d'autres associations et aussi avec des structures à vocation culturelle (médiathèque départementale, commissions culturelles du Département, de Loire-Foréz...cinéma, théâtre, musée, festivals...).

### Pour l'année 2022 :

- « **L'heure du conte** » qui s'adresse aux enfants, mais aussi aux adultes, est proposé tous les deux mois, le dimanche à 18h salle Méchin.

« Contes de printemps » le 30 avril.

« Contes d'Halloween » le 30 octobre.

« Contes de Noël » le 18 décembre.

- **Exposition estivale « les fils du Bauhaus »** en collaboration avec la **Maison des Grenadières de Cervières**, de juin à septembre 2022.

- **L'Animation du centre bourg** pour les fêtes de fin d'année se poursuit avec le **Marché de Noël place de l'église**, le samedi 10 décembre.

### Des projets pour 2023 :

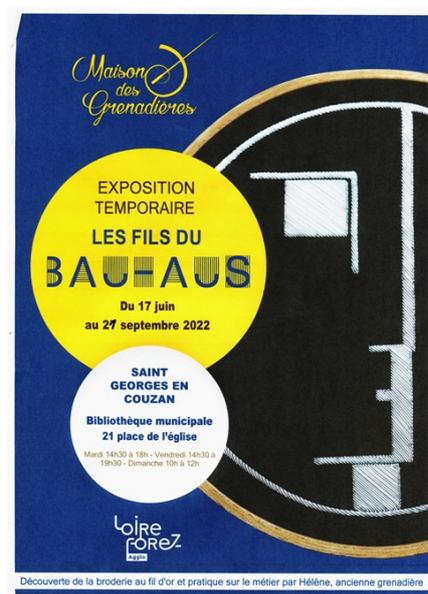
- **Animation autour du jeu : Exposition** - « nos jeux et leur histoire » **entre avril et juin 2023**. Deuxième semaine des **vacances de printemps « jouons place de l'église »** (installation de jeux sur dimensionnés empruntés à la ludothèque de Montbrison). **Samedi 27 mai** : « **Après-midi jeux de société** » salle Méchin, en collaboration avec Monsieur Bonnuci du repaire de l'ogre de Boën.

- **Promenade contée dans le village ...**

- **Portes ouvertes Barrages du Lignon**, en relation avec l'exposition de photographies du lavoir installée en 2022.

- **Animation place de l'église** : Marché artisanal, concert, théâtre...

Cinéma en plein air... Exposition d'œuvres du Musée d'Allard de Montbrison. Pourquoi pas !...



# La vie des associations.



## Les Classes en 2

Le 29 octobre 2022, c'est une trentaine de classards de Saint-Georges-en-Couzan qui se sont donnés rendez-vous dans le bourg du village pour le traditionnel défilé des Classes, accompagné par la batterie fanfare.

Après, un apéritif ensoleillé pris à l'aire de jeux « Le jardin de St Georges » ils se sont tous retrouvés à la salle des fêtes, accompagnés de leur conjoint(e), pour partager un délicieux repas préparé par l'auberge du Mazet. C'est ainsi que jusqu'à tard dans la nuit, ils ont fêté les Classes en 2.

## Familles rurales « Gym Douce »

Chaque vendredi, de 9h à 10h, à la salle des fêtes de Saint-Georges-en-Couzan, Marie-Pierre SAVEL, coach sportif, donne des cours adaptés aux compétences de chaque participant(e). C'est un moment de détente et de bonne humeur.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à venir nous rejoindre même en cours d'année (séance découverte gratuite)

### Les membres du bureau :

Présidente : Carine BARTHOLIN  
Trésorière : Annie TILLOL  
Secrétaire : Brigitte DECOMBE



Meilleurs vœux pour cette nouvelle année  
2023...

# La vie des associations.

## L'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Georges-en-Couzan

Si nous devons retenir l'essentiel de l'année 2022 au Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Georges-en-Couzan, ce serait cette émouvante passation de pouvoir entre Philippe CHAVAREN, adjoint au chef de centre depuis 2001 et son fils Guillaume, nouvellement promu à ce poste. Philippe a su épauler Daniel BESSAY notre chef de centre pendant toutes ces années. Il poursuit aujourd'hui ses fonctions de sapeur-pompier volontaire et de formateur au sein du centre et nous ne pouvons qu'être fière de lui pour son engagement au quotidien et pour nous partager sans cesse ses connaissances et cette immense motivation qui l'anime.

L'année 2023, quant à elle, débutera tout d'abord par un bon moment de convivialité pour toute l'équipe et leur famille, puisque le 6 janvier prochain aura lieu l'arbre de Noël des enfants et la visite du vieux barbu qui nous a tant manqué pendant les deux années précédentes.

La potée à, quant à elle, été fixée au 12 mars prochain et nous l'espérons, cette fois, sans contrôle sanitaire à l'entrée. Nous vous attendons nombreux à partir de 7 heures pour régaler vos papilles de nos produits locaux.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à Noémie GRAS qui vient compléter l'équipe du SSSM ( Service de Santé et de Secours

Médical ) du Centre d'Incendie et de Secours. Elle sera officiellement en fonction après avoir terminé et réussi sa longue formation et pourra compter sur le soutien de toute l'équipe.

Lors de l'assemblée générale de l'Amicale en octobre dernier, nos 4 dernières recrues : Thomas CHAVAREN, Mathilda GRANGE, Laurine BESSAY et Théo BARTHOLIN ont souhaité intégrer la dynamique équipe des membres actifs de l'association. Le bureau a aussi été revoté :

- Président : Jean-Baptiste MARCOUX
- Trésorier : Laurine BESSAY
- Secrétaire : Lucie DESCHAMPS

Brigitte DECOMBE laisse sa place au poste de trésorière qu'elle occupait depuis 18 ans. Un grand MERCI à elle pour sa rigueur et son implication au sein de l'Amicale qu'elle ne délaisse pas pour autant puisqu'elle reste parmi l'équipe des membres actifs.

Nous remercions aussi l'ensemble des habitants de Saint-Georges-en-Couzan et Saint-Bonnet-le-Courreau pour leur grande générosité et leur accueil toujours très chaleureux lors de notre passage pour notre tournée des calendriers.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2023.**



# La vie des associations.

## Le club de l'amitié

Les activités de l'année 2022 :

- 10 juin 2022, sortie au château de la roche et ballade en bateau sur la Loire.
- 29 juillet 2022, repas d'été au Coffee Tif du Bacha.
- 26 novembre 2022, concours de belote à la salle des fêtes.
- 16 décembre 2022, repas de fin d'année à l'Auberge du Mazet.

Tous les vendredi après-midi, à 14 h, nous nous réunissons pour partager : jeux de cartes, pétanque, scrabble.



Depuis quelques années, plusieurs de nos adhérents nous ont quittés, nous avons une pensée pour eux.

Si vous avez un peu de temps et envie de nous rejoindre pour partager des moments conviviaux et apporter des suggestions pour plus d'animations, vous êtes les bienvenus.

Notre Assemblée Générale se déroulera le 27 janvier 2023. Nous vous attendons...

### Composition du bureau :

Président : André Dérory  
Vice-présidente : Jeanne Decombe  
Trésorier : Joseph Pellaud  
Vice-Trésorier : Pierre Bazile  
Secrétaire : Danielle Lorient  
Vice-Secrétaire : Ginette Deveaux

## Le club des jeunes

Le club des jeunes est un club qui souhaite dynamiser le village de Saint-Georges-en-Couzan. Nous sommes une vingtaine de membres motivés. Nous faisons plusieurs manifestations durant l'année comme un concours de belote prévu le 21 janvier 2023 suivi d'une choucroute, un bal le 27 mai et le traditionnel vin chaud le 8 décembre ouvert à l'ensemble des habitants du village. Ainsi que d'autres manifestations durant l'année.

Le but du club étant de créer des activités différentes qui peuvent correspondre à tous les âges.

Ainsi, si vous êtes motivés et si vous avez envie de venir rejoindre notre club, n'hésitez pas à nous contacter au 06.42.95.00.71 ou au 06.86.94.11.89



## La vie des associations.

### La chorale « la boîte à chansons »

Notre association « la boîte à chansons » est composée de trente membres.

Nous avons eu le plaisir, cette année, d'accueillir quatre nouveaux choristes.

Aline Bessay, passionnée de musique et de chant, a la responsabilité de cheffe de chœur et Thierry Roger, qui est également auteur compositeur interprète, accompagne le groupe avec sa guitare.

Nous interprétons des grands classiques de la chanson française mais aussi des chansons récentes de jeunes auteurs compositeurs.

L'année 2022 a été très riche en concerts car nous avons participé à huit concerts dont trois sur Saint-Georges :

- Marché d'été le 22 juillet
- Repas du CCAŞ le 16 octobre
- Marché de Noël le 10 décembre

Ces manifestations sont pour nous riches de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Mais le moment fort de cette année a été le 7 mai : Avec quatre autres associations, L'Espérance, le comité des fêtes et le Club des Jeunes et le CCAŞ, nous avons organisé un concert pour récolter des fonds pour l'association « Du Forez à l'Ukraine ». Cet enthousiasme intercommunal a permis de récolter la très belle somme de 1 660 €.

Si vous aimez le chant, chanter dans une chorale joyeuse et conviviale vous tente

**Alors, rejoignez-nous !**

Pas besoin de savoir lire la musique, amenez juste vos oreilles et votre voix telle qu'elle est !

**La boîte à chansons souhaite que 2023 soit pour vous et vos proches riche en petits bonheurs et rime avec santé**

#### Contacts :

Laurendon Agnès : 06 78 97 11 01

Marcoux Gisèle : 06 48 17 34 75

[laboiteachansons42@gmail.com](mailto:laboiteachansons42@gmail.com)



# Les Petits Koalas

MICRO CRÈCHE

04 77 24 85 58

Familles  
TURA OS  
Filière MICROCRÈCHE ?  
Association loi 1901  
de Saint-Georges-en-Couzan



## La vie des associations.

### La micro crèche

Cette année, la micro-crèche a fait peau neuve. En effet, les peintures de la salle d'accueil, de repas et de change ainsi que la cuisine et une chambre. Nous avons également remplacé les porte-manteaux.

La micro-crèche accueille 25 enfants avec l'arrivée de 2 bébés et 2 enfants de 2 et 3 ans. De nouveaux enfants doivent arriver et 3 enfants vont quitter la structure d'ici la fin de l'année.

Les enfants profitent des différentes structures et jouets pour s'épanouir et grandir avec les 5 accueillantes et manger les bons petits plats préparés par la cuisinière.



Au mois de juillet une sortie a été organisée aux parcours pieds nu avec la mini ferme à Epezy à Saint-Georges-en-Couzan.



La micro-crèche recherche toujours des parents bénévoles pour rejoindre l'équipe gestionnaire afin de pérenniser la structure.

#### Renseignements:

creche.koalas@gmail.com,  
Téléphone : 04.77.24.85.58

#### Le bureau :

Présidente : Pélardy Julia

Trésorière : Gras Noémie

Secrétaire : Chavaren Aurélie

Membre très actif : Bessay Elodie

Blog et Petit Journal : Charles Audrey et Thevenot Barbara

Référent Technique : Pichon Vial Christelle.

# La vie des associations.

## La FNACA

L'association de la FNACA existe depuis 1972 à Saint-Georges-en-Couzan. Elle est composée par 30 adhérents, 10 veuves et 2 sympathisants. Elle avait été créée pour entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie .

Cette année a été marquée par la pose d'une stèle en souvenir de tous les anciens combattants. La pierre a été donnée par la famille Durris du Mazet, ( Jojo avait combattu en Algérie )

Le coût de cette stèle est de 1 600 € qui a été subventionné grâce à Pierre-Jean Rochette et Chantal Brosse, conseillers départementaux à hauteur de 1 000 €, la commune 260 € et la FNACA 230 € et une subvention du

Souvenir Français est attendue. L'employé communal a assuré l'aménagement et la pose. Lors de l'assemblée générale, Jojo Dubien, président a bien remercié le conseil départemental et la commune. Le jour de l'inauguration, le 20 mars 2022, Jean Gouttefarde a reçu la médaille du combattant.

Les membres de la FNACA participent aux 3 cérémonies commémoratives, rendent visite à leurs adhérents malades ou en institution. Ils se retrouvent tous les jeudis après-midi.



# La vie des associations.



## L'Espérance

Batteries Fanfares, deux styles mais une seule passion et un sacré bonheur de se retrouver !

Que ce soit à l'occasion de ces manifestations, au marché gourmand, lors de la fête de la musique ou encore de la distribution des calendriers, nous avons toujours plaisir à vous retrouver et nous vous remercions encore pour votre soutien !

L'Espérance a plein d'idées, de projets pour 2023 :

Nous allons continuer d'apprendre et de monter de nouveaux morceaux, de nouvelles adaptations pour Batterie Fanfare... Nous avons plusieurs titres en tête mais nous ne pouvons pas aller plus vite que la musique ! Mais vous serez certainement les premiers à les écouter !

Nous souhaitons aussi poursuivre notre engagement dans l'école de musique qui a encore attiré de nombreux enfants cette année. Clothilde Mollon, professeure actuelle, donne rendez-vous l'année prochaine aux 15 apprentis musiciens, dont certains sont présents déjà depuis 4 années, mais aussi à tous les autres enfants curieux de la musique !

Un autre projet nous tient aussi tout particulièrement à cœur pour 2023 : Celui de fêter nos 111 ans ! Vous connaîtrez tous les détails de cette journée en temps et en heure mais ce qui est sûr, c'est que ce sera un moment de retrouvailles, un moment festif avec des ensembles de batteries fanfares !

Et si l'envie de jouer de la musique, de reprendre un instrument ou pour l'apprendre, si vous voulez donner vie ou participer à tous ces projets ainsi qu'à de nouveaux, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, vous êtes les bienvenus !

Cette année a été riche pour l'Espérance !

C'est avec grand plaisir que 24 musiciens bénévoles se sont retrouvés chaque vendredi pendant cette saison musicale, de fin février à la mi-octobre, pour répéter. En effet, les demandes de sorties se sont multipliées. L'envie de se retrouver et de partager des moments festifs et musicaux a été plus fort que tout ! Nous avons pu en honorer près d'une vingtaine dans nos communes voisines, entre autres. De plus, notre saison a été ponctuée par trois grands moments.

Nous avons commencé l'année par un concert en soutien à l'Ukraine en collaboration avec la Chorale « La Boîte à Chansons », le comité des fêtes, le club des jeunes et le CCAŞ. Vous avez répondu en nombre à notre invitation et vous en remercions. Tous les bénéfices ont été reversés à l'association « Du Forez à L'Ukraine ».

Début juin, nous avons participé à Europa Fanfare à Cournont d'Auvergne. Un important projet de la CFBF région (Confédération Française des Batteries & Fanfares) où près d'une vingtaine d'ensembles musicaux étaient réunis. Un temps fort musical important qui nous a permis de découvrir d'autres répertoires mais aussi de partager avec d'autres musiciens un moment convivial.

Pour clôturer notre saison, fin octobre, nous avons été heureux de vous retrouver et de vous présenter un concert en compagnie de « l'Epi de Grammond ». Deux

**Cécile EPINAT**, présidente, 06 13 15 36 82  
**Lucy CHAVAREN**, trésorière, 06 08 78 96 37  
**Claudine MONIER**, secrétaire, 06 83 57 80 78  
**Aline BESSAY**, Cheffe d'orchestre, 06 24 48 31 93



pour tous, toute la vie, partout

# La vie des associations.

L'association locale ADMR des Vals du Chagnon est regroupée avec d'autres associations ADMR dans sa maison des services à Boen. Ensemble, elles interviennent sur votre commune.

Ainsi, elles vous apportent un soutien de la naissance à la fin de vie avec ses 4 pôles d'activité :



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS  
ENTRETIEN DE LA MAISON  
ENFANCE ET PARENTALITÉ  
ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



→ Un service d'aide à domicile pour répondre aux besoins du quotidien des personnes âgées (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, à la prise des repas, ...), un service de téléassistance, de transport accompagné dans un rayon de 20 kms autour de BOEN, une structure d'accueil temporaire ou permanent « Le Colombier » à Sail-sous-Couzan.



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS



→ Une aide auprès des enfants ou des adultes en situation de handicap et de leur(s) proche(s) aidant(s).



ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

→ Une aide auprès des familles pour accompagner les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie, ...) ou pour de la garde d'enfants afin de concilier vie familiale et professionnelle.



ENFANCE ET PARENTALITÉ



→ Son service Qualité de Vie (entretien du logement et du linge) est un service de confort destiné à toute personne désireuse d'être libérée de certaines tâches.



ENTRETIEN DE LA MAISON

## Bénévole ADMR : Pourquoi pas vous ?

*Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :*

*Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ?  
Nous serions heureux de le partager avec vous !*

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

*A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.*

*Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.*

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel

Et bien d'autres missions...

CONTACT : **Mme VIGNON 04 77 24 44 30 / 06 48 61 40 30**  
[anvignon@fed42.admr.org](mailto:anvignon@fed42.admr.org)



**BENEVOLE ADMR :  
POURQUOI PAS VOUS ?**

CONTACTEZ -NOUS



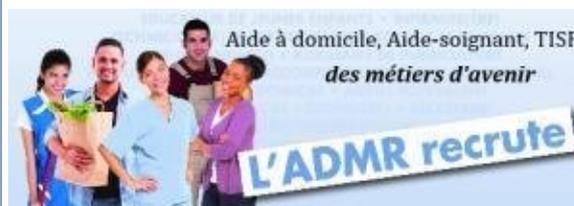
Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous :

[www.admr.org](http://www.admr.org)

Maison des services ADMR – 8, Place Mandrillon – 42130 BOEN SUR LIGNON –

04.77.76.00.22 [msboen4@fed42.admr.org](mailto:msboen4@fed42.admr.org)

À la recherche d'un emploi ?  
L'ADMR recrute des aides à domiciles !  
Un emploi proche de chez vous  
Une indemnisation des déplacements  
Une profession au cœur de l'humain  
Un accès à la formation





# La vie des associations.



09-10-11 juin 2023

## Fête des Saint-Georges de France À SAINT-GEORGES SUR CHER (Loir-et-Cher / 41)



### En 2023, les Saint-Georges de France, C'est chez nous et avec vous !

Trente ans après le premier rassemblement ayant déjà eu lieu à Saint-Georges-sur-Cher en 1993, notre commune est très heureuse et fière d'organiser à nouveau cette grande fête. Quel plaisir de recevoir nos amis rencontrés chaque année depuis toutes ces années ! Ce moment festif et populaire va nous permettre de faire découvrir notre territoire, son terroir et le patrimoine typiques de notre vallée entre rivière et coteaux viticoles. La mise en place de circuits touristiques dédiés aux visiteurs contribuera également à cette découverte du Loir et Cher et de la Touraine. D'ores et déjà, près de 200 bénévoles travaillent d'arrache-pied pour vous préparer un week-end de folie.

Grace à sa situation centrale au cœur de la France, vous rejoindrez rapidement notre commune. Vous pourrez loger aisément dans les hébergements que nous avons recensés dans les 25 km alentours : 2725 Chambres d'Hôtes, Gîtes et Hôtels ainsi que 19 campings et aires de camping-cars (1362 emplacements) vous attendent :

❖ Venez visiter nos célèbres châteaux dont nos fameux voisins Chenonceau, Amboise, Chaumont, Cité Royale de Loches, Montpoupon...

❖ Venez visiter le Zooparc de Beauval, 4<sup>ème</sup> plus beau zoo du monde, avec ses 35000 animaux venus de tous les continents...

❖ Venez vous balader ou pêcher au bord du Cher et ses eaux tranquilles,

❖ Venez découvrir (avec modération !) nos vins de Touraine et du Val de Loire dans les caves et vignobles de nos vignerons...

❖ Venez déguster nos célèbres rillettes, fromages de chèvres, boudins, asperges et fraises de Sologne et tous les autres produits cultivés ou fabriqués par nos artisans locaux...

La fête des Saint-Georges de France sera aussi un grand week-end festif pour tous :

- ➔ Des soirées dansantes dès le vendredi, avec notamment le samedi soir : grand concert d'Anthony Fraysse, feu d'artifice puis concert des Crazy Pigs (spectacles gratuits)
- ➔ De la musique, des chants, des bandas, du folklore,
- ➔ De la restauration, des buvettes...

- ➔ Le défilé des Saint-Georges,
- ➔ Une allée gourmande,
- ➔ Des expositions,
- ➔ Commémoration et messe des Saint-Georges,
- ➔ Des circuits et des visites organisés pour tous (en car, en moto, à vélo, à pied...)
- ➔ Et plein de surprises tout au long des 3 jours...

**ON VOUS ATTEND !**



Jacques PAOLETTI  
Maire



Dominique VAILLANT  
Président



Pour en savoir plus : rendez-vous sur la page facebook : Fête des Saint-Georges de France

Site internet : [www.saint-georges-de-france-2023](http://www.saint-georges-de-france-2023)



### AAPPMA La truite du haut-Lignon forézien

Cette année 2022 tous les voyants étaient au vert pour une belle saison de pêche que ce soit au bord des 200 km de ruisseaux et rivière ou sur le plan d'eau des Champas de notre AAPPMA.

Grâce à un environnement relativement préservé et trois décennies de gestion patrimoniale stricte (pas de lâchers de truites surdensitaires dans les rivières), l'état de santé de nos cours d'eau est satisfaisant au vu du résultat des pêches électriques réalisées par la fédération de pêche.

Concernant le plan d'eau des Champas (réglementation sur le site internet), on peut y pratiquer une pêche traditionnelle au toc ou s'adonner à la pêche à la mouche en no kill (remise à l'eau sans tuer). La sécheresse historique de cette année à quelque peu perturbé la fin de saison ceci malgré les efforts conjoints des bénévoles de l'AAPPMA et du pisciculteur.

Dans la continuité de nos actions de préservation des cours d'eau, le ruisseau du Sagnat sur le territoire de Jeansagnière ainsi que le ruisseau du Payonnet sur le territoire de Chalmazel ont été aménagés en concertation avec les riverains et les différentes autorités compétentes.

Pendant l'été, plusieurs initiations pêche animées par les bénévoles de l'AAPPMA ont eu lieu. Nous avons accueilli de jeunes pêcheurs désirant perfectionner leur technique de pêche ou tout simplement désireux de découvrir la pêche à la truite.

L'atelier d'initiation au montage de mouches créé l'année dernière est toujours d'actualité. Cet atelier animé par les bénévoles de l'AAPPMA est avant tout un moment d'échange et de convivialité. Cet atelier est ouvert à toute personne intéressée par la pêche à la mouche.

Pour l'année 2023, nos objectifs restent dans la continuité de ce qui a été réalisé les années précédentes avec la poursuite des travaux de restauration de ruisseaux qui sont de véritables pépinières aussi bien pour la truite fario que pour l'écrevisse à pattes blanches, la pérennisation des cycles d'initiation pêche, atelier montage mouche...

Toutes les informations et actualités sont bien entendu consultables sur le site :

<https://www.truitehautlignon-forez.fr/>





## La vie des associations.

### L'AS-Couzan

Cette année sportive 2022-2023 s'est vue marquée d'une grande nouveauté pour notre territoire.

En effet, les clubs du FC-Lignon et de l'AS-Couzan ont décidé d'unir leurs forces en vue de créer un club plus structuré et dans lequel il fait bon vivre.

Cette entente intègre donc les communes de Saint-Georges-en-Couzan, Sail-sous-Couzan, Leigneux, Saint-Sixte, Boën-sur-Lignon et Treilins.

Le but de cette union est d'apporter sur le territoire un club sérieux, appliqué et solide (environ 450 licenciés) avec une structure adaptée à l'accueil de nos enfants de tout le territoire.

Ceci nous permet donc d'avoir 2 éducateurs sous contrat, 24 équipes dont 1 équipe féminine et différents niveaux adaptés aux enfants et aux adultes.

Afin de faire vivre ce club et de réaliser des investissements conséquents pour le développement de nos équipes, des manifestations sont nécessaires.

C'est ainsi que depuis début septembre vous avez répondu nombreux à la soirée moules-frites et au week-end boudin.

Nous pouvons dire que depuis le début de l'entente, la cohésion s'est couronnée d'un certain succès, avec bien évidemment quelques problèmes cependant vite réglés.

En effet, le souhait de tous les dirigeants est une réussite de ce projet qui voit enfin le jour et qui enterre nos « guerres de clochers » et c'est vrai avec une certaine amertume des derbys inoubliables.

Nous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023

**Les présidents :** Antonio et Stéphane.

### L'ACCA

Cette année l'ACCA de Saint-Georges-en-Couzan compte 65 sociétaires.

Elle tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à son premier repas du samedi soir de la fête patronale avec près de 400 repas servis sur le week-end pour notre association.

Ceci a permis à notre association de pouvoir mettre en place une collecte équarrissage. Nous sommes la première ACCA ( Association Communale de Chasse Agréée ) dans la Loire à avoir mis cela en place.

L'Association  
Communale de Chasse  
Agréée  
(A.C.C.A.)

# La vie des associations.



ASSOCIATION  
DE CHALMAZEL-  
JEANSAGNIERE

## Association des familles rurales Chalmazel-Jeansagnière

### Le portage des repas

Après une reprise du fonctionnement du service de manière normale en 2021, l'année 2022 est restée dans cette continuité. Entre 15 et 20 bénéficiaires ont profité du service chaque mois, sur les 4 communes que nous desservons, à savoir Chalmazel-Jeansagnière, Sauvain, Saint-Bonnet-le-Courreau et Saint-Georges-en-Couzan.

Les repas sont préparés en alternance par Mme Verdier de Saint-Just-en-Bas et par Christophe Duchampt à Sauvain. Vous avez le choix entre 3 formules au choix, soit le repas complet (entrée, légumes, viande ou poisson, dessert ou fromage), soit entrée et plat du jour, soit le plat du jour.

Les livraisons sont effectuées par Marie-Paule, la salariée ou les bénévoles. Le nombre de bénéficiaires n'est pas fixe car notre service s'adapte aux besoins de ces derniers. Livraisons ponctuelles ou occasionnelles lors de retour d'hospitalisation, pour des

villégiatures estivales, départ ou retour d'absence, convalescences..., les raisons sont multiples et illimitées pour faire appel à notre service.

Il n'y a ni limite d'âge, ni quelconque dossier à remplir pour pouvoir prétendre au portage de repas. Un simple appel téléphonique, quelques questions sur le régime alimentaire (pour adapter le repas si besoin) et le tour est joué.

Si vous aussi, vous souhaitez faire appel au portage de repas, n'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe au 04 77 24 89 88.

Nous profitons aussi de cet instant pour remercier Marie-Paule, Chantal Verdier, Christophe Duchampt et tous les bénévoles pour leur investissement sans qui ce service ne fonctionnerait pas correctement, sans oublier les mairies qui nous soutiennent dans cette action.



2022 fut une très belle année pour notre centre de loisirs « Les P'tits Montagnards ». Notre structure qui a pu retrouver un fonctionnement normal après 2 années très compliquées, a donc ouvert à chaque période de vacances, mais aussi les mercredis pour l'accueil périscolaire.

Des activités sportives, manuelles et culturelles ont été organisées afin de satisfaire au mieux notre jeune public.

### Le centre de loisirs

Les samedis de janvier, Laëtitia, notre directrice, accompagnée par les bénévoles ont accueilli 48 enfants débutants ou non pour pratiquer le ski sur notre belle montagne, et quelle joie de pouvoir rechauffer les spatules avec les enfants.

Lors des vacances scolaires, Audrey, Lyne, Romane, Désirée, Anne-Sophie ... les animatrices accueillaient les enfants dans nos locaux (ancien collège de Chalmazel). Le ramassage en mini-bus ou par des bénévoles de l'association a permis aux enfants de nos 6 communes de profiter de la structure chaque jour d'ouverture. Rappelons que nous desservons St-Just-en-Bas, Palogneux, St-Georges-en-Couzan, St-Bonnet-le-Courreau, Sauvain et Chalmazel-Jeansagnière.

## Association des familles rurales Chalmazel-Jeansagnière

Cette année, deux nouveautés ont été proposées aux enfants durant les vacances d'été. Une semaine complète de camp vélo sur les bords de Loire, ainsi qu'une semaine cirque avec un spectacle donné par les enfants le dernier jour. Notons que le spectacle a reçu une ovation du public qui peut faire jalouser les plus grands artistes de cirque.

Cette fin d'année, nous avons lancé un appel au bricoleur pour réaliser 2 journées d'entretien dans nos locaux. Hélas, faute de bricoleurs, nous avons dû annuler ces deux journées. Nous ne nous avouons pas vaincu, nous les organiserons en mars et avril 2023. Une nouvelle fois, nous ferons appel à vous pour nous donner un petit coup de main. Même si vous n'avez pas d'enfant qui fréquente le centre de loisirs, vos talents de bricoleurs seront les bienvenus.

En parlant de vous, les bénévoles, nous vous remercions du fond du cœur. Vous êtes là pour le ski, les transports, le ménage, les repas..., bref de manière discrète, vous faites fonctionner notre structure. Donc **UN GRAND MERCI AUX BENEVOLES !**

L'association remercie également Laëtitia, la directrice pour son investissement et son dynamisme mais aussi les familles qui nous confient leurs enfants pendant les vacances ou le périscolaire.

2023 promet encore son lot d'activité, des nouveautés vont être proposées, on espère sincèrement qu'elles vous plairont, on a donc hâte de vous les présenter.

Nous profitons également de ce début d'année 2023 pour vous informer que si vos grands enfants souhaitent passer le BAFA, Familles Rurales peut les accompagner. Vous souhaitez le programme, une information sur le BAFA, avez des questions, ou simplement nous proposer des idées d'activités, n'hésitez pas à nous contacter au 04 77 24 89 88 ou [petitsmontagnards.42920@orange.fr](mailto:petitsmontagnards.42920@orange.fr)

Vous voulez nous suivre sur les réseaux sociaux, voici le lien

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100010472718346>

Très belle année 2023 à tous.



# La vie des associations.

## Le comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Georges-en-Couzan a eu l'occasion de vous retrouver à plusieurs moments de cette année 2022. Faisons un petit retour sur cette riche année !

Nous avons déjà eu la chance de nous retrouver avec plusieurs associations du village à l'occasion d'un concert pour l'Ukraine le samedi 7 mai. Ainsi, la Chorale « La boîte à Chansons », la batterie fanfare l'Espérance, le CCAŞ, le club des jeunes et le comité des fêtes avons su travailler ensemble afin de vous proposer une belle soirée musicale. Vous avez répondu nombreux au rendez-vous et nous vous en remercions. Nous avons ainsi pu remettre un chèque important à l'association « Du Forez à l'Ukraine ».

Samedi 18 juin a eu lieu notre concours de pétanque suivi d'un barbecue géant. Près de 80 doublettes se sont retrouvés, chacune s'est retrouvée primée.

Nous avons ensuite poursuivi nos préparatifs pour la fête patronale. Et cette année, nous avons pu vous proposer une fête patronale digne de ce nom les 6, 7 et 8 août.

Ce sont les classards qui ont lancé les hostilités avec leur traditionnel barbecue le vendredi soir. Nous avons aussi la chance de vous retrouver le samedi après-midi à l'occasion de la distribution des brioches. Nous vous remercions encore de votre chaleureux accueil ! Le samedi soir, un grand nombre de familles s'est retrouvé à l'occasion de la retraite aux flambeaux. C'est un bal des jeunes qui a clôturé cette soirée. Le dimanche, beaucoup de hameaux ont joué le jeu des chars fleuris. Et nous avons donc été riches de votre travail ; Nous avons eu la chance d'avoir un chouette défilé conduit en musique par la Band'à Gilou et l'Espérance de St Georges en Couzan.

Un véritable show de Catch a suivi le défilé avant notre traditionnelle paëlla où plus de 350 plateaux ont été servis. Le grand feu d'artifice a ensuite lancé la soirée avant le bal des jeunes. Pour clôturer ce beau week end, 112 doublettes se sont affrontées lors du concours de pétanque en ce lundi ensoleillé.

Nous remercions aussi la chasse qui a organisé et animé avec brio les repas du samedi soir avec un cochon à la broche et du dimanche midi.



# La vie des associations.

## Le comité des fêtes

À l'occasion des 60 ans de la Fourme de Montbrison, son comité des fêtes nous a proposé de travailler en intercomité pour proposer une journée « Territoire de fourme ». C'est alors qu'avec le comité de Sauvain et de Saint-Bonnet-le-Courreau nous avons proposé une après-midi fabrication à l'ancienne de la fourme à la loge de Renat et une soirée tartifourme musicale à Sauvain. Ce fut un moment convivial même si nous nous sommes retrouvés peu nombreux lors de la soirée.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour participer aux différentes manifestations qui vous seront proposées : Concours de belote le 26 mars, concours de pétanque suivi d'un barbecue géant et d'un bal des jeunes le 17 juin. Cette année, un intercomité aura lieu à Saint-Georges le 20 mai.

Nous vous retrouverons aussi à l'occasion de la fête patronale les 5-6 et 7 août, en espérant vous retrouver aussi nombreux à proposer un char fleuri !

**En attendant, nous vous souhaitons une belle année 2023 !**



## La boule du cercle

Après une période calme, la boule du cercle a renoué avec la compétition et a obtenu quelques résultats aux fédéraux qualificatifs pour les Championnats de France.

En tête à tête Jean-René a perdu à la dernière partie qualificative.

En doublette Valery et Jean-René se sont qualifiés pour la finale départementale où ils ont perdu en demi-finale.

Le concours de la fête connaît toujours un succès avec une partie le matin suivi d'un excellent repas préparé par le Coffee Tif du bacha et quelques chansons et on rejoue deux parties dans une bonne ambiance. Après ses trois parties le vainqueur de la statuette est notre président qui, très sportivement, l'a remise au deuxième Hugo, le plus jeune du concours. La première féminine est Nathalie qui comme toutes les autres femmes repartent avec une rose.

En 2023, la société compte 10 licenciés et autant de sociétaires.

Les manifestations pour 2023 sont : En février concours de belote. Le 8 juillet Challenge Robert Etis en mémoire de notre regretté président. Le 5 août concours de la fête.

**Tous les membres et amis de la boule du cercle vous souhaitent une très bonne et joyeuse année**



## **Inhumés sur la commune :**

Jean DUBIEN, le 14 mars 2022  
Marius ETIS, le 31 mars 2022  
Suzanne VIALLARD, le 11 octobre 2022

## **Transcriptions de décès :**

*( Né à Saint-Georges, inhumé sur une autre commune)*

CELLIER Ginette, Marie, Thérèse, le 31 décembre 2021  
ROCHE Henriette, Marie, Josèphe, le 18 mars 2022  
FREYCON Yvonne, Marie, Louise, le 14 avril 2022  
BOISSEL Fernande, Marie, le 2 mars 2022  
CHAVAREN Joséphine, Lucette, le 12 octobre 2022

## **Naissances :**

Myliana BERNELIN, le 3 janvier 2022  
Olivia, Sylvie LECOMTE, le 23 mars 2022  
Simon, Jean DUBANCHET, le 1er août 2022  
Louison, Alice, Antonia DESBOIS DEMANGE, le 2 août 2022

## **Mariages :**

Alain, André MATHIEU et Chrystèle, Eve, Nadine PRAŞ, le 28 mai 2022

# Tarifs et réservation salle des fêtes.

tarif salle d'animation 2023		
	habitant	non habitant
conférence	100 €	180 €
assemblée générale	100 €	180 €
théâtre	250 €	330 €
concours belote	250 €	330 €
loto	250 €	330 €
tripes	250€	330 €
bal	250 €	330 €
thé dansant	250 €	330 €
soirée privée	220 €	300 €
Assemblée générale avec repas	220 €	300 €
apéritif	220 €	300 €
Université pour tous	25 €	
forfait gym	250 €	
Chansons	7€ la séance	
forfait Vaisselle	20€ pour 50 couverts	idem
	20€ pour 50 couverts	idem
Casse vaisselles ou perte	2€ pièce	idem
Caution	500 €	

**Pour toutes réservations**  
vous pouvez joindre :

**Patrick CHARLES**

07 86 64 91 34

04 77 97 68 65

**Bon à savoir:**

Chaque association a droit à une location gratuite par an, pour une manifestation ouverte au public .

# Informations pratiques.

## Exposition permanente au lavoir :

Au détour d'une ruelle, venez découvrir sur les murs du lavoir, les nombreux clichés qui présentent les aménagements hydro-électriques du Lignon sur la commune de 1913 à 1940 : Construction des barrages et des centrales éclectiques.



## Ouverture des portes de l'Eglise :

Chaque année, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre, un groupe de bénévoles est chargé d'ouvrir les portes de l'église du village pour permettre aux visiteurs de passage de pouvoir s'y recueillir ou simplement de venir contempler notre patrimoine.

### Horaires mairie :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

Vendredi : 8h - 11h30  
13h30 - 16h

Samedi : 10h00—12h00  
permanence des élus

### Horaires agence postale :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

Vendredi : 8h - 11h30  
13h30 - 16h

Samedi : 10h00—12h00  
Retrait des colis et recommandées  
Achat de timbres

### Coordonnées de la mairie :

Site : [www.saintgeorgesencouzan.fr](http://www.saintgeorgesencouzan.fr)

tel : 04 77 24 81 70

mail:  
[mairie.saintgeorgesencouzan@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintgeorgesencouzan@wanadoo.fr)

### Horaires bibliothèque :

Mardi : 14h30 à 16h30

Vendredi : 18h00 à 19h30

Dimanche : 10h00 à 11h00

# Jeux : Je découvre mon village.

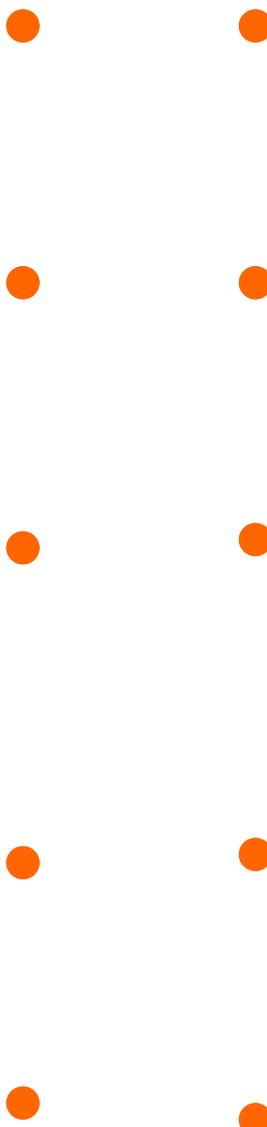
Partez à la découverte de la vie d'autrefois de Saint-Georges-en-Couzan, à travers les différents clichés agrandis et exposés dans les rues du Village.

Nom — Prénom : .....

Téléphone : .....

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu au printemps.  
Le gagnant remportera un panier garni.

Associez le détail à la photo d'origine :





*Saint Georges en Couzan*





Saint Georges en Couzan

